



Procès-verbal de l'Association Bois des alpes

Le 25 juin 2024 à Varcès-Allières-et-Risset (Isère)

Administrateurs présents ou leurs représentants : Patricia Morhet-Richaud (Communes forestières PACA), Guy Charron (Communes forestières AURA), Franck Faure-Brac (AMC), Guy Boudot (Entreprise Boudot), Frédéric Blanc (Scierie Blanc), Eddy Bruhat (Dautremer), Stéphane Eymard (Scierie Eymard), David Bosch (SDCC), Alexandre Sardet (COBS), Denis Hodoul (Margueron), Laurent Fabregue (Fibois Aura), Olivier Gaujard (Fibois Sud),

Etaient également présents : Alain Lesturgez (Fédération national des Communes Forestières), Emilie Reynaud (FCBA), Thomas Bayle (Qualisud), Laure Lequerre (MG), Lionel Courtois (Degré Vert), Sébastien Bochet (Michel Monin), Pierre Oudin (Menuiserie Savoyarde), Benjamin Bousseau (Céribois), Romain Berthelot (Ibecome), Corentin Arnoux (Ibecome), Philippe Scarpetta (Neofor), Rémi Chevrol (Mauris Bois SAMSE), Benoit Fejoz (Dispano), Noé Roussy-Rajon (PEFC), Virginie Charbonnier (Région Aura), Nicolas Oudart (Région Paca), Jérôme Bonnet (Communes Forestières Paca), Jessica Masson (Communes forestières Aura), Héloïse Allec (Communes Forestières Aura), Clarisse Marechal (Communes forestières Aura), Marlène Parent (Communes Forestières Paca), Fabio Pesce (FORTEA Consulting), Philippe Baverey (Bois des Alpes), Wiam Hamia (Bois des Alpes).

Pouvoir des administrateurs suivants: Jérôme Papet (Papet Matériaux), Thomas Barthalay (Barthalay Frères), Pascal Vittupier (Chalets Vittupier), Marie-Christine Renaud (Fransylva), John Sauvajon (John Sauvajon), Lionel Piet (Coforet), Pascal Favrat (Favrat), Valentin Ritton (Renov Traite), Anne-Sophie Savoldelli (Savoldelli), Daniel Agnellet (Scierie Agnellet), Frédéric Barbier (Scierie du Léman), Jacques Nier (Scierie Nier), Frédéric Saudau (Tapio – Hugonnard), Alain Mars (CAUE05), Geralde Geneve (Scierie de Chartreuse), Hervé Houin (ONF), Valérie Bertrand (Royans Charpentel), Hélène Chabrand (Chalets Charbrand), Antony Albertini (Delta Bois), Thomas Charlier (Gaujard Technologie), Gisèle Gielly (Bonnefont), Laurent Clère (Arborescence).

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale statutaire peut se dérouler.

La séance est ouverte par Mme Morhet-Richaud à 14h.

Relevé des décisions

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Le rapport moral présenté par Mme Morhet-Richaud, présidente de Bois des Alpes.

RAPPORT D'ACTIVITES

Le rapport d'activités 2023 est soumis au vote et validé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Le bilan comptable 2023 de la structure est soumis au vote et validé à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres en fin de mandat sont :

- Fransylva PACA, Marie Christine Renaud
- Fibois AURA, Laurent Fabrègue
- Fibois PACA, Olivier Gaujard
- Soléa Architectes, Jérôme Voutier
- Roda Architectes, Jean-Paul Roda
- CAUE 05, Alain Mars

Tous les membres sortants ont fait part de leur volonté d'être candidat à leur réélection.

La Scierie Eymard, représenté ce jour par Stéphane Eymard, son gérant, s'est porté candidat en tant qu'administrateur dans le collège 2, celui des entreprises de récolte et de transformation

Les candidatures présentées correspondent aux places libres dans le conseil d'administration. Un vote général est donc proposé aux adhérents.

Ainsi, tous les candidats intègrent le conseil d'administration

INTERVENTIONS

Pierre Oudin, gérant de Menuiserie Savoyarde présente le projet FeebAlp : un projet ambitieux visant à développer une offre de menuiserie en bois certifié Bois des Alpes, renforçant ainsi la position de Bois des Alpes sur le marché.

La Présidente de Bois des Alpes et Guy Charron (Communes Forestières AURA) ont informé l'assemblée de la motion rédigée par le groupe forêt visant à valoriser l'utilisation des bois certifié Bois des Alpes à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver de 2030.

La séance est clôturée par Mme Morhet-Richaud à 15h56.

Annexes

- Rapport moral 2023
- Rapport d'activité 2023
- Bilan comptable 2023

Patricia Morhet-Richaud,
Présidente

